



Litige (fournisseur en irlande)

Par **sweex67**, le **05/03/2008** à **15:27**

bonjour,

je vous explique mon affaire:

le 21 janvier je décide de m'acheter un vélo sur le net (un site irlandais)

je décide de payer par virement bancaire, les étapes effectuée, ce site a réceptionné ce virement 4-5 jours après .

Je téléphone pour être bien sûr qu'ils aient réceptionné le chèque et que le vélo est pour moi : affirmatif je reçois même un mail me confirmant tout ça...

pas de nouvelles 1 semaine plus tard je rappel et là on m'annonce que le vélo n'est plus disponible (il a quand même fallu que je téléphone moi !!!)..... ils sont bien entendu désolé pour moi mais il ne pourront me le livrer - me propose un autre vélo mais plus cher - je refuse - et demande le remboursement ...

ils me disent envoyer un chèque avec AR

1 semaine passe puis 2 !! toujours rien je rappel cet société (car il ne s'agit pas de particulier) ils ont bien envoyer le chèque ce doit être la poste qui la perdu en attendant moi je n'ai ni le vélo et un trou dans le budget !

là après mainte coup de fil - fax - la semaine dernière on m'annonce kon annule le chèque et que l'on me fait un virement sur mon compte je fourni donc le rib !!

1 semaine après toujours rien je rappel tombe sur une autre personne et on m'annonce qu'en fait ils attendent l'annulation du chèque et seulement feront le virement !! on se fout de qui ? ca va faire 2 mois et on me ballade ...

quels sont mes droits dans ce cas précis ?

peux t on parler de préjudice ?

aidez moi !